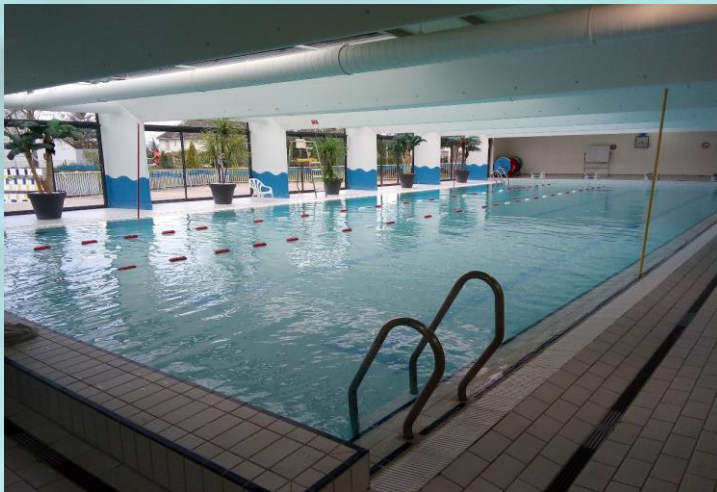




PROJET DE SITE PISCINE DE CHAMBRAY



Classes des cycles 1 à 3

2022 - 2025

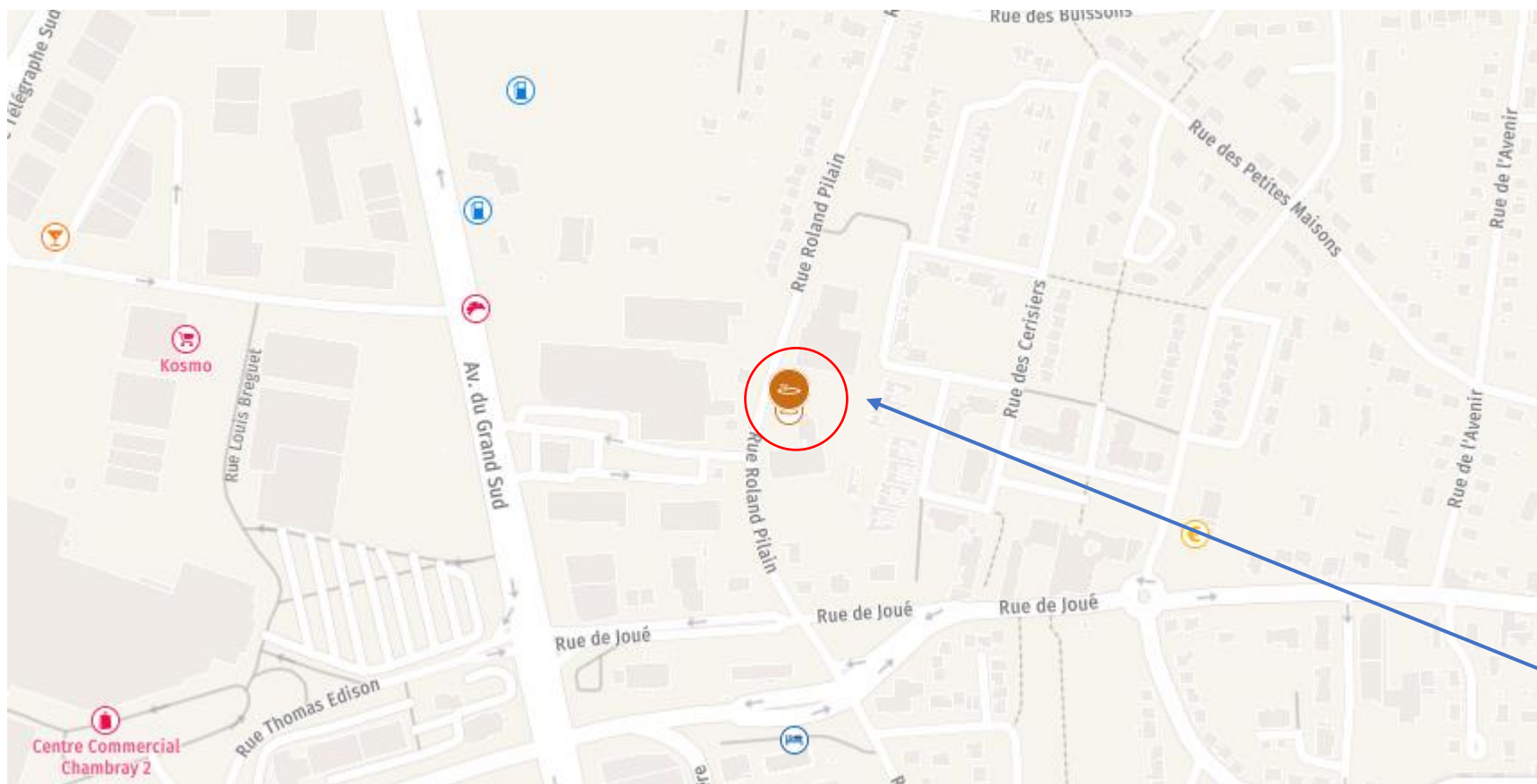
SOMMAIRE

- Contacts
- Plan et accès
- Cadre fonctionnel
- Matériel à disposition
- Aspect réglementaire
- Recommandations
- Tâches des équipes pédagogiques
- Règles de sécurité
- Les cycles d'apprentissage
 - Le Pass Nautique
 - L'attestation du Savoir Nager en Sécurité
- Les évaluations
- Les annexes
 - Préparer la venue des élèves : La piscine en images
 - Affichage des règles de sécurité
 - Livret de l'élève
 - Grille d'évaluation 2022-2025
 - Certificat du Pass Nautique
 - Attestation du savoir nager en sécurité
 - Contribution de l'école à l'aisance aquatique
 - Principaux éléments de la note de service du 28-2-2022 abrogeant la circulaire n°2017 – 127 du 22 aout 2017
 - Textes et ressources pédagogique

CONTACTS

Commune de CHAMBRAY LES TOURS	Inspection de l'Education Nationale
<p>Piscine communale 7, rue Rolland Pilain, 37170 Chambray Les Tours</p> <p>☎ 02 47 48 17 63</p>	<p>DSDEN Circonscription de Tours-Nord-Sud 267 rue Giraudeau - CS 74212 37042 TOURS Cedex 1</p> <p>☎ 02 47 60 77 82</p>
<p>Directeur du Pôle Jeunesse et des Sports Mme DUQUESNAY Blandine 02 47 25 55 60 / 06 33 75 69 71 bduquesnay@ville-chambray-les-tours.fr</p>	<p>CPC EPS Mme GRAVERON Anne-Sophie 02 47 60 77 82 cpepstns@ac-orleans-tours.fr</p>
<p>Responsable de la piscine Mr GENOT STEPHANE 02 47 48 17 63 sgenot@ville-chambray-les-tours.fr</p>	<p>Liens référents:</p> <p>Site départemental: https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/enseignement_et_pedagogie_par_departement/enseignement_et_pedagogie_37/eps37/</p>
<p>MNS chargés de la surveillance du bassin et/ou de l'enseignement : DUFRESNE PIERRE, Théo CADUE et Emie CHAUVIN</p>	<p>Site circonscription Tours Nord Sud: https://www.ac-orleans-tours.fr/circonscription-de-tours-nord-sud-121703</p>

PLAN ET ACCES



Transport

- A pied ou en bus (organisé par la commune)
- Aire de stationnement des autocars devant la piscine.



CADRE FONCTIONNEL

Priorité et niveaux des classes

Chaque école de la commune de Chambray-lès-Tours est concernée par l'apprentissage (cycles 1, 2 et 3)

La piscine accueille des classes de Véretz, l'IME Les Tilleuls et l'ITEP de Langeais (conformément à la loi n°200-102 du 11 février 2005).

Fonctionnement

L'année scolaire est divisée en 3 périodes de 10 semaines.

1 seule classe par créneau horaire.

Créneau de 40 minutes.

Encadrement

- Un éducateur en natation réservé exclusivement à la sécurité du bassin.
- L'enseignant de la classe – ou son remplaçant.
Pour permettre la continuité de l'enseignement, chaque enseignant doit laisser dans sa classe l'organisation mise en place pour l'enseignement de l'activité. (Liste d'élèves, groupes...)
- Un éducateur en natation chargé de l'enseignement et 2 pour les maternelles, et complété de l'enseignant.

Organisation

- Deux groupes
- ✓ Un avec le MNS
- ✓ Un avec l'enseignant.
L'affectation des enseignants à un groupe est décidée en concertation avec les MNS; le partenariat doit être renforcé tout au long de l'apprentissage.

MATERIEL A DISPOSITION



Pour entrer dans l'eau:

- Echelles en petite et grande profondeur (2+2)
- Perches (6)
- Tapis (1,20X2,50m)
- Toboggan

Pour s'équilibrer et se déplacer:

- Extrémités du bassin
- Tapis de petites et grandes tailles
- Planches (0,40X0,20)
- Frites / Flotteurs
- Ceintures
- Haltères



Pour s'immerger:

- Perches (6)
- Objets lestés
- Cerceaux lestés
- Mannequins (4))

ASPECT REGLEMENTAIRE

Normes d'encadrement *décret n° 2017 – 766 du 4-5-2017 – JO du 6-5-2017*

	Groupe constitué d'école maternelle	classe d'élèves	Groupe constitué d'école élémentaire	classe d'élèves	Groupe d'élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants		2 encadrants		2 encadrants
De 20 à 30 élèves	3 encadrants		2 encadrants		3 encadrants
Plus de 30 élèves	4 encadrants		3 encadrants		4 encadrants

Pour les classes à faibles effectifs, composées de moins de 12 élèves, le regroupement de classes sur des séances communes est à privilégier en constituant un seul groupe-classe.

Pendant toute la durée des apprentissages, l'occupation du bassin doit être appréciée à raison d'au moins 4 m² de plan d'eau par élève présent dans l'eau, pour des écoliers, 5 m² pour des collégiens ou des lycéens.

L'enseignement des activités de natation doit obligatoirement être fait sous la surveillance d'un personnel qualifié exclusivement affecté à cette tâche. Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours et **ne compte pas dans le taux d'encadrement.**

Dans un souci de bonnes conditions d'accueil des élèves en situation de handicap, il est communément admis qu'un taux d'encadrement de 4 élèves maximum par adulte qualifié, est conseillé.

Les intervenants agréés pour l'enseignement de la natation

Les intervenants professionnels

Les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité ou les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier sont réputés « agréés » par les services de l'éducation nationale. S'ils y sont autorisés par l'autorité académique, ils peuvent assister le professeur dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement avec le professeur.

Les intervenants bénévoles

Des personnes susceptibles d'apporter leur contribution bénévole aux activités physiques et sportives peuvent être autorisées à intervenir au cours des enseignements. Ces intervenants bénévoles sont soumis à un agrément préalable, délivré par le DASEN.

Ils peuvent :

Assister le professeur dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ;

Prendre en charge un groupe d'élèves que le professeur leur confie. Dans ce cas, ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés, etc.) selon les modalités fixées par le professeur.

Les personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective

Les adultes bénévoles assurant l'accompagnement de la vie collective (transports, vestiaires, blocs de propreté, ...) mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'éducation nationale. Toutefois, leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école. Leur présence ne doit pas interférer sur le bon déroulement de la séance. Un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève. **Les accompagnateurs assurant l'encadrement de la vie collective n'entrent pas dans le taux d'encadrement et ne peuvent se rendre sur le bord du bassin.**

ATSEM: ils peuvent participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation. Ils ne sont pas soumis à l'agrément préalable du I'IA-DASEN.

AESH: leur rôle se limite à la prise en charge de l'élève en situation de handicap qu'ils accompagnent.

RAPPELS

Tenue vestimentaire

- Maillot de bain pour les élèves, maillot de bain ou short pour les adultes (règlement intérieur de la piscine).
- Bonnet de bain obligatoire.

Informations obligatoires

Une Information aux familles doit être faite obligatoirement par l'enseignant sur les conditions précises selon laquelle l'activité est organisée, sur les objectifs visés par l'institution scolaire et sur les conditions d'hygiène alimentaire, d'hygiène corporelle et de santé de leurs enfants pour aller à la piscine ainsi que sur la tenue vestimentaire.

Informations réciproques : Dès que possible, le responsable de la piscine informera les directeurs d'école de l'absence d'un maître-nageur ou de l'indisponibilité de la piscine.

De même, en cas d'absence d'un enseignant, il appartient aux directeurs d'école d'informer, dans les meilleurs délais, le responsable de la piscine et le transporteur.

Droit à l'image

Les prises de vue, photos et films sont interdits. Sur demande, dans le respect des obligations légales et après accord de l'équipe éducative, des prises de vue dans le cadre d'un projet de classe ou d'école pourront être autorisées.

Règle de dispense

La natation scolaire étant assortie d'un caractère obligatoire, toute absence ponctuelle d'un élève doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale.

- [Les élèves dispensés restent à l'école](#)

TACHES DES EQUIPES PEDAGOGIQUES

- **Le Professeur des Ecoles** : Tout enseignant titulaire de la classe - ou un collègue nommément désigné dans le cadre d'un échange de service ou d'un remplacement à la responsabilité de définir le projet de sa classe et d'en assurer sa mise en œuvre dans le respect des dispositions réglementaires. *circulaire n°2011-090 du 7 juillet 2011.*

Cela implique de :

- S'assurer de l'effectif de la classe, de la présence des intervenants, de la conformité de l'organisation de la séance au regard du projet ;
- Connaître le rôle de chacun ainsi que les contenus d'enseignement de la séance ;
- Ajourner la séance en cas de manquement aux conditions de sécurité et d'hygiène ;
- Participer à la mise en place des activités, au déroulement de la séance notamment en prenant en charge un groupe d'élèves ;
- Participer à la régulation avec les intervenants impliqués dans le projet ;
- Signaler au personnel de surveillance le départ de tous les élèves pour le vestiaire.

- **Le Professionnel qualifié et agréé chargé de « l'enseignement »** : Il assiste l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves.

Cela implique de :

- Participer à l'élaboration du projet, à son suivi et à son évaluation
- Assurer le déroulement de la séance suivant l'organisation définie en concertation et mentionnée dans le projet
- Procéder à la régulation, en fin de séance, en fin de module d'apprentissage.
- S'assurer du suivi des évaluations des élèves

- **Le personnel chargé de la surveillance** : chargé exclusivement de cette tâche, il intervient en cas de besoin.

Il doit :

- S'assurer exclusivement de cette tâche, intervenir en cas de besoin décrit dans le POSS ;
- Ajourner et interrompre la séance en cas de non-respect des conditions sécurité et/ou d'hygiène ;
- Vérifier les entrées et sorties de l'eau, interdire l'accès au bassin en dehors des horaires de la vacation.

- **Les accompagnateurs bénévoles en charge de l'accompagnement de la vie collective:** Ils aident l'enseignant dans l'accompagnement et assurent la sécurité des enfants. Leur présence doit être autorisée par le directeur d'école.

Cela suppose:

- D'assurer la sécurité des élèves pendant les trajets
- D'aider pour le déshabillage et l'habillage
- Sur demande de l'enseignant, d'accompagner des élèves aux toilettes (maternelle)

Rappels

- **Les accompagnateurs ne sont pas admis dans l'eau à l'école élémentaire.** Ils ne seront donc pas admis au bord du bassin.
- A l'école maternelle, seuls les parents agréés par l'Education Nationale peuvent accompagner les élèves *Circulaire 2017 -127 parue au BO n° 34 du 12 octobre 2017*
- L'ASTEM, non soumis à l'agrément de l'IA DASEN, peut se voir confier des tâches matérielles et d'accompagnement dans l'eau, si l'autorisation du Maire inclut cette possibilité *BO du 14 juillet 2011*

REGLES DE SECURITE

Chaque membre de l'équipe pédagogique participe activement à la sécurité tout au long du déroulement des séances. Cette surveillance est exercée en continuité, selon les normes en vigueur fixées par les législations nationales et les directives réglementaires du POSS de chaque piscine.

- La vigilance doit être accrue lors du passage aux douches pour éviter tout accès au bassin sans surveillance
- L'entrée des élèves sur la plage du bassin, ainsi que la sortie doivent être encadrées par les adultes.
- L'entrée dans l'eau ne peut s'effectuer qu'avec la présence d'un M.N.S. Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence
- L'enseignant n'autorise l'entrée dans l'eau aux élèves qui lui sont confiés que lorsque la zone de travail est libérée par le groupe précédent, au cours des rotations durant un même créneau
- Tout signal (d'alerte ou de fin de séance) doit provoquer la remontée immédiate des élèves et leur comptage par le maître.
- Il est indispensable de fermer le portillon à chaque fin de séance.
- Il est indispensable de compter les élèves : au départ de l'école, à l'entrée sur la plage, après le signal de fin d'activité, à la montée dans le bus.

LES CYCLES D'APPRENTISSAGE

CYCLE 1

L'Aisance Aquatique (AA)

Ressources Eduscol :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Agir/44/5/Ress_c1_agir_obj2_456445.pdf

CYCLE 2

Le pass Nautique

Ressources Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/document/15046/download>

CYCLE 3

Savoir Nager En Sécurité

Ressources Eduscol :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/7/RA16_C3_EPS_CA2_bat_mod_nag_N.D_630367.pdf

Savoir nager : repères d'évaluation

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/9/RA16_C3_EPS_CA2_nag_rep_eval_N.D_630369.pdf

« Nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/8/RA16_C3_EPS_CA2_illus_1_N.D_630368.pdf

CYCLE 1 : cycle des apprentissages premiers

Les séances avec les MS et GS visent à se familiariser avec le milieu aquatique dans le cadre des préventions des noyades. C'est le développement de **l'aisance aquatique** qui se poursuit au CP.

Compétences du socle commun:

Domaine 1 « **Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités physiques** »

Domaine 2 « **Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés** »

Eduscol: http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Agir/44/5/Ress_c1_agir_obj2_456445.pdf

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres.

Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

L'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles [...] à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter...), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine).

Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte. »

Modules des séances Cycle 1 et 2







Paliers de l'aisance aquatique	Objectifs	Observations / Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
<p>Palier 1: Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.</p>	<p>S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion</p>	<p>1) Entrer seul dans l'eau</p>
	<p>Passer de l'appui à la suspension</p>	<p>2) Sortir seul de l'eau</p>
	<p>S'immerger</p>	<p>3) Se déplacer avec les épaules immergées</p>
	<p>S'immerger de plus en plus longtemps</p>	<p>4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes</p>
<p>Palier 2: Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.</p>	<p>Accepter l'action de l'eau sur son corps</p>	<p>5) Toucher le fond avec les pieds.</p>
	<p>Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau</p>	<p>Enchaînement 6) Se laisser remonter passivement</p>
		<p>A partir d'un saut 7) Toucher le fond avec les pieds</p>
		<p>Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement</p>

Modules des séances cycle 2 (CP)

Paliers de l'aisance aquatique	Objectifs	Observations / Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
<p>Palier 3: Cette dernière étape consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrer dans l'eau par la tête - remonter à la surface, - parcourir 10m en position ventrale tête immergée, - flotter sur le dos avec le bassin en surface, - regagner le bord et à sortir seul 	<p>Accepter le déséquilibre et le changement de direction</p>	<p>9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos</p>
	<p>Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons</p>	<p>10) Pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur</p>
		<p>11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes</p>
		<p>12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires</p>
		<p>13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager</p>
<p>14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide</p>		

Nager en sécurité, dès le plus jeune âge est une des priorités de l'enseignement d'éducation physique et sportive. L'École apporte une contribution majeure à l'acquisition de l'aisance aquatique. Elle vise particulièrement les enfants de moins de 7 ans mais concerne plus largement tout élève non-nageur, dans la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité. Il s'agit ici de repères d'acquisition pour situer les élèves en **grande profondeur** et **sans matériel de flottaison**.

Définition de l'aisance aquatique : première **expérience positive** de l'eau qui fonde la capacité à **agir de façon adaptée** dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique.

Paliers	1 Entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et sortir seul de l'eau.	2 Sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.	3 Entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface, regagner le bord et sortir seul.
Continuum d'acquisitions	 <p>Entrer seul dans l'eau. Sortir seul de l'eau. Se déplacer avec les épaules immergées. Immerger complètement la tête.</p>  <p>1 2 3 4 5 6 7 8</p>	 <p>Toucher le fond avec les pieds, Puis se laisser remonter passivement. A partir d'un saut, toucher le fond avec les pieds, Puis se laisser remonter passivement.</p>  <p>9 10 11 12 13 14</p>	 <p>Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos, Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur. S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras. S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps. Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager. Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide.</p>  <p>15 16 17 18</p>
Commentaires	<p>Avoir une intention. Comprendre qu'on peut se mettre en sécurité. Mieux éprouver la flottaison. Apprendre le blocage des voies respiratoires (apnées courtes). Pendant plusieurs secondes.</p> <p>Eprouver la difficulté à descendre (poumons gonflés). Vaincre la peur de rester au fond.</p>	<p>Profondeur taille avec le bras levé. À enchaîner avec l'entrée. Profondeur minimum taille avec le bras levé. À enchaîner avec l'entrée.</p> <p>Eprouver la portance de l'eau. Garder les poumons gonflés. Se rendre indéformable pour aller en profondeur. Garder les poumons gonflés. Garder les poumons gonflés.</p>	<p>Avoir une intention de déplacement. Accepter le déséquilibre. Jouer avec les orientations. Percevoir l'espace aquatique. Jouer avec les équilibres. Le temps de plusieurs échanges ventilatoires. Jouer avec les équilibres. Décaler son centre de gravité pour flotter. Se rendre indéformable pour éprouver la glisse. Gagner de l'autonomie dans l'eau. Se propulser essentiellement par les bras.</p>

CYCLE 2 : cycle des apprentissages fondamentaux

Il s'agit de passer d'attitudes et réponses naturelles à des formes plus élaborées.). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.

Compétences du socle commun:

Domaine 1 « Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités physiques »

Domaine 2 « Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés »

Eduscol: <https://eduscol.education.fr/document/15046/download>

Les Attendus de fin de Cycle 2 dans le champ d'apprentissage « Adapter ses déplacements à des environnements variés »

- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices
- S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements
- Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes
- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.
- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles essentielles de sécurité qui s'appliquent Connaitre une situation à risque.

Objectifs modules des séances cycle 2

La construction des apprentissages est l'enjeu central de ce cycle. Voici un exemple de test cycle 2 pouvant constituer une évaluation au cours du cycle 2 à compléter avec le pass nautique avec ou sans brassière.

Conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport, le test de Pass nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322--42 et A. 322- 64 du même code.

TEST CYCLE 2 - Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Entrée dans l'eau	Equilibre	Déplacements	Immersion	Pass Nautique
Chute arrière sans aide	Flottaison sur le dos 5'' puis sur le ventre 5''	Se déplacer sur le ventre sur 20m	Franchir une ligne d'eau Passer sous un objet flottant	Parcours avec enchaînement d'actions: <ul style="list-style-type: none">• effectuer un saut dans l'eau• réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes• réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes• nager sur le ventre pendant vingt mètres• franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Pass-nautique (Test)

(voile, canoë-kayak, aviron, ...)



En application de l'arrêté du 25 avril 2012 modifié par l'arrêté du 28 février 2022

Le test Pass-nautique permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Sa réussite peut être certifiée par tout enseignant des établissements d'enseignement publics ou des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, dans l'exercice de ses missions.

Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

effectuer un saut dans l'eau	réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes	réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes	nager sur le ventre pendant vingt mètres	franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
A cartoon illustration of a child in a swimsuit and cap jumping from a diving board into the water.	A cartoon illustration of a child floating on their back in the water.	A cartoon illustration of a child floating vertically in the water, with only their head and arms visible.	A cartoon illustration of a child swimming on their stomach in the water.	A cartoon illustration of a child swimming under a large, circular floating object.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.
La réussite au test est certifiée.

CYCLE 3 : cycle des apprentissages fondamentaux

Dans la continuité du cycle 2, le Savoir Nager en Sécurité reste une priorité

Compétences du socle commun:

Domaine 1 « **Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités physiques** »

L'EPS permet de donner un sens concret aux données mathématiques en travaillant sur temps, distance et vitesse.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

L'EPS apprend aux élèves à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels originaux.

Domaine 2 « **Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés** »

Domaine 3 « La formation de la personne et du citoyen »

L'EPS permet tout particulièrement de travailler sur le respect, sur le refus des discriminations, et l'application des principes de l'égalité fille-garçon

Domaine 4 « Les systèmes naturels et les systèmes techniques »

En EPS, par la pratique physique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement (principes biomécaniques).

Domaine 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine »

Les élèves se construisent une culture sportive

Eduscol: http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/7/RA16_C3_EPS_CA2_bat_mod_nag_N.D_63036_7.pdf

Les attendus de fin de Cycle 3

Champ d'apprentissage

« Produire une performance maximale, mesurable à une échéance donnée. »

- Appliquer des principes simples pour améliorer la performance
- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus loin
- Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau
- Prendre des repères extérieurs et sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort
- Utiliser des outils de mesure simple pour évaluer sa performance
- Mesurer et quantifier les performances, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques
- Assumer les rôles de chronométreurs et d'observateurs.

Les repères de progressivité

Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir.

Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent.

Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

Champ d'apprentissage

« Adapter ses déplacements à des environnements variés. »

- Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité
- Tenir compte du milieu et de ses évolutions
- Gérer son effort pour revenir au point de départ
- Aider l'autre
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.
- Valider l'attestation du savoir nager *en sécurité* (ASNS) conformément à la note du 28 février 2022.

Les repères de progressivité

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle. La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré

L'Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS)

- L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est **validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième**. Le niveau présenté ci-dessous est une étape intermédiaire, préparatoire à cette validation, **qui peut s'effectuer en cours de cycle**.
- Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, est signée par le professeur des écoles et un professionnel agréé à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège ou au lycée. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).
- L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétence permettant d'évoluer en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération.

La priorité est d'acquérir des compétences au service d'une continuité des actions motrices intégrant l'immersion, le déplacement et le surplace.

Test Cycle 3	
Se déplacer sur une trentaine de mètres.	Plonger, s'immerger, se déplacer.
Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.	Enchaîner un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplace avant de regagner le bord.















L'attestation du « savoir-nager » en sécurité reconnaît la compétence d'un jeune à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé. Il doit être distingué des activités proprement dites de natation fixées par les programmes d'enseignement. Son acquisition doit être envisagée dès que possible au cycle 3 (classes de CM1, CM2 et sixième).

Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école.

Le parcours doit être réalisé en **continuité**, sans **reprise d'appuis** au bord du bassin et sans **lunettes**. L'exigence n'est pas celle d'une nage codifiée mais d'un trajet moteur avec coordination bras/jambes et allongement du corps sur l'eau.








PARCOURS DE COMPETENCES

50 m de distance composés de 16 tâches à réaliser en continu, sans reprise d'appuis au bord du bassin, sans aide à la flottaison et sans limite de temps.

Chute arrière du bord de la piscine	Déplacement sur 3,5 m	Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle	Déplacement sur le ventre sur 20 m au cours duquel on intègre un surplace vertical de 15 secondes au signal sonore			Demi-tour et passage d'une position ventrale à une position dorsale		Déplacement sur le dos sur 20 m dans lequel on intègre au signal sonore un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes puis passage en ventral avant l'immersion			Immersion complète d'1,5m sous l'obstacle en position ventrale	Déplacement sur 3,5 m	Ancrage à un élément fixe et stable
													

PRÉCONISATIONS pour la mise en œuvre du test

Parcours à réaliser si possible sur une largeur équivalente à deux lignes d'eau et éloigné du bord.

0 m	3,5 m	5 m	25 m	45 m	46,5 m	50m		
								
	Obstacle	Début des 20 m en ventral	Repère sonore pour équilibre	Début des 20 m dorsal	Repère sonore pour équilibre	Obstacle		
L'entrée se fait depuis le bord du bassin au niveau de l'eau en se laissant tomber en arrière.	Déplacement sans reprise d'appuis ni matériel avec action des bras et/ou des jambes.	L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel et sécuritaire) sur une largeur de ligne d'eau.	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre ventral. Un repère sonore indiquera le moment du surplace vertical effectué la tête hors de l'eau, le corps orienté de manière verticale (actions possibles des bras et des jambes).	Demi-tour sans reprise d'appuis et passage du ventre sur le dos (passage ventre dos possible directement).	Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et/ou des jambes, en équilibre dorsal. Un repère sonore indiquera le moment du surplace horizontal qui se fera avec une tolérance de flottaison et de mouvement. Nouveau passage du dos sur le ventre au signal de l'adulte.	L'obstacle est un tapis plus ou moins épais (visuel et sécuritaire) sur une largeur de ligne d'eau.	Déplacement sans reprise d'appuis ni matériel avec action des bras et/ou des jambes.	Arrêt et fixation dans l'eau sur un élément sécurisant et sécurisé.

L'ÉVALUATION

- **L'évaluation en continu permet aux enseignants de mieux adapter leurs propositions d'enseignement et de suivre les cohortes des élèves et leurs progrès. Évaluer pour :**
 - Valoriser les progrès d'un élève en regard d'un apprentissage à construire ;
 - Renseigner pour ajuster des objectifs visés, partiellement atteints, par rapport à un ensemble d'objectifs à atteindre.
- **L' évaluation est, dans le cas présent, certificative :**
 - Pour la validation du Pass-Nautique, à partir de la GS et/ou au cours du cycle 2 et 3 pour autoriser des élèves à pratiquer une activité nautique (canoë, kayak ou voile) ;
 - Pour la validation de l'attestation du « Savoir Nager en *sécurité*» au cours du cycle 3.
- **Les élèves ont à leur disposition un document d'évaluation et de suivi nommé « Mon livret de nageur »:** ce livret tenu par les élèves eux-mêmes permet d'identifier du point de vue de l'apprenant les progrès sur l'ensemble de la scolarité du 1^{er} degré. Il est garant d'une continuité sur le parcours de l'élève.
- **Leurs résultats sont notés dans le Livret Scolaire Unique de l'élève par l'enseignant et compilés par les chefs de bassin** des piscines pour une analyse statistique des réussites des différentes cohortes scolaires, puis communiqués aux conseillers pédagogiques en charge du dossier EPS.

Point de vigilance : Lors des évaluations diagnostique et finale, la passation des élèves individuellement ne devrait pas donner lieu à de longues files d'attente. Elle peut être réalisée en petits groupes ou lors d'un parcours regroupant les différentes compétences évaluées.

ANNEXES

- Préparer la venue des élèves : la piscine en images
- Affichage des règles de sécurité
- Livret de l'élève
- Grille d'évaluation 2022-2025
- Certificat du Pass Nautique
- Attestation du savoir nager en sécurité
- Contribution de l'école à l'aisance aquatique

Principaux éléments de la note de service du 28-2-2022 abrogeant la circulaire n°2017 – 127 du 22 aout 2017

- Textes et ressources

4.1 L'accueil



4.2 Accès aux Vestiaires



Filles <



> Garçons

4.2 Les vestiaires



4.3 Douches - Toilettes



4.4 Le pédiluve

en rang deux par deux
...et en silence



4.5 Zone d'accueil des groupes



4.5 Le bassin (25X10m)



Petit bain (90 cm de profondeur)

Grand bain (2,10 mètres de profondeur)

5. Règles de sécurité

- Ne pas crier



- Ne pas courir



- Ne pas pousser



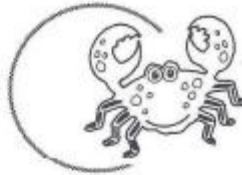
- Ne pas plonger dans le petit bain



MES PREMIÈRES BULLES



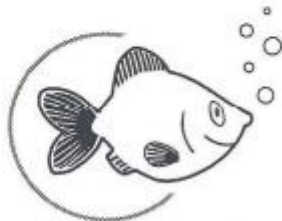
J'entre dans l'eau
Je m'appelle Éléonore



Je me cache sous l'eau
Moi, c'est Barnabé



























Je flotte sur l'eau
Et moi, Jennifer



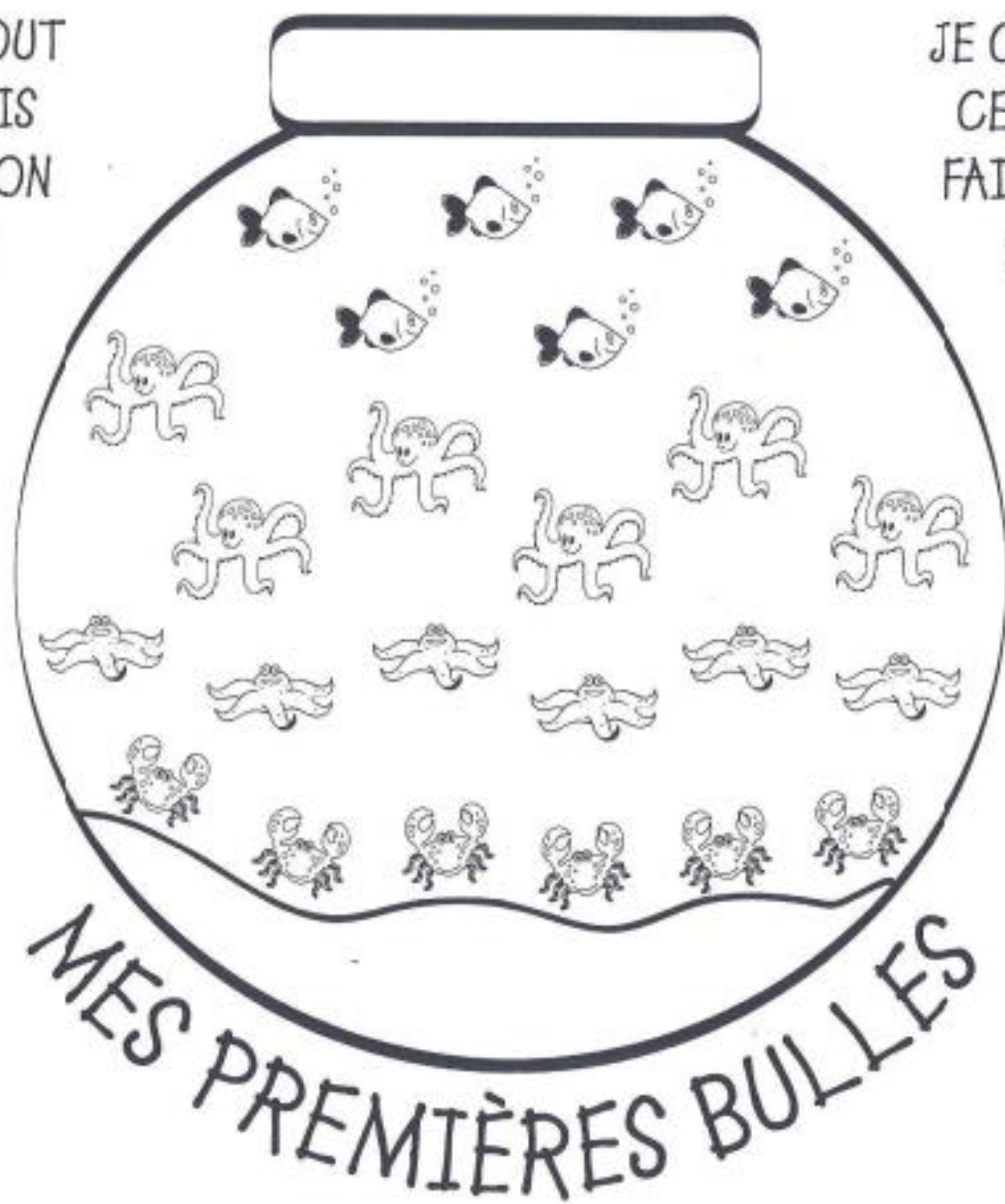
Je me déplace dans l'eau
Je suis Robinson

MES PREMIÈRES BULLES À LA PISCINE

 <p>Je descends dans le petit bain avec l'échelle</p>	 <p>Je mets mon visage dans l'eau</p>	 <p>Je m'allonge en tenant le bord</p>	 <p>Je me déplace le long du mur</p>
 <p>Je saute dans le petit bain avec des brassards</p>	 <p>Je mets ma tête dans l'eau et je fais des bulles</p>	 <p>Je m'allonge en tenant deux planches</p>	 <p>Je me déplace entre les deux cordes bien allongé</p>
 <p>Je saute dans le petit bain</p>	 <p>Je vais chercher un objet dans le petit bain</p>	 <p>Je fais une étoile de mer sur le ventre avec une ceinture</p>	 <p>Je me déplace avec une frite et une ceinture</p>
 <p>Je saute dans le grand bain avec une ceinture</p>	 <p>Je passe sous un tapis</p>	 <p>Je fais une étoile de mer sur le dos avec une ceinture</p>	 <p>Je me déplace sur le ventre avec une ceinture</p>
 <p>Je glisse sur le grand toboggan avec des brassards</p>	 <p>Je passe dans le tunnel</p>	 <p>Je fais une étoile de mer sur le ventre</p>	 <p>Je me déplace sur le dos avec une ceinture</p>
 <p>Je saute dans le grand bain</p>	 <p>Je vais au fond du grand bain en m'aidant de la perche</p>	 <p>Je fais une étoile de mer sur le dos</p>	 <p>Je me déplace sans ceinture</p>
<p>Je suis Éléonore la pieuvre</p>	<p>Je suis Barnabé le crabe</p>	<p>Je suis Jennifer l'étoile de mer</p>	<p>Je suis Robinson le poisson</p>

JE COLORIE TOUT
CE QUE JE SAIS
FAIRE DANS MON
AQUARIUM

JE COLORIE TOUT
CE QUE JE SAIS
FAIRE DANS MON
AQUARIUM



Certificat du Pass-nautique

L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

.....
ÉCOLE/COLLEGE
.....

Le professeur des écoles / le professeur d'éducation physique et sportive ⁽¹⁾ certifie que l'élève

.....
a réussi le test défini par l'article A.322-3-2 du code du sport.

Le/...../.....

Nom et signature du professeur

■ **Cachet de l'établissement** ■
■ **Date et signature du directeur** ■
■ **d'école** ■
■ **ou du chef d'établissement** ■



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNÉE D'OBTENTION

**ATTESTATION
« SAVOIR-NAGER » EN SÉCURITÉ**

définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par (nom du directeur de l'école ou du chef d'établissement)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / ___

École / collège :

Académie :

Fait à , le

Cachet de l'établissement et
signature du directeur de
l'école ou du chef
d'établissement

Professionnel agréé
et titre

Professeur

Contribution de l'École à l'aisance aquatique

Principaux éléments de la note de service du 28-02-2022 abrogeant la circulaire N°2017-127 du 22 août 2017

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION : Dimensions pédagogiques et organisationnelles

Le professeur recherche à mettre en place des actions destinées aux non-nageurs.

Le professeur contribue à répartir les moyens et l'occupation des installations.

A l'école primaire

- 3 à 4 séquences d'apprentissage
- 10 à 12 séances par séquence
=> entre 30 et 48 séances
- 40 à 45 minutes de pratique effective

A l'école primaire

- Programmation avec une séance hebdomadaire au minimum
- Programmation encouragée sous forme massée

A l'école primaire

- Au cycle 1 : découverte et exploration de l'eau pour découvrir de nouveaux équilibres (*palier 1 et 2 de l'aisance aquatique*)
- Au cycle 2 : enseignement progressif et structuré (*attendus de fin cycle 2 : annexe 2*)
- Au cycle 3 : natation chaque année du cycle pour viser l'ASNS dès le CM2

Au secondaire

- En référence au projet d'établissement et au projet d'EPS
- Modalités d'organisation fixées par le chef d'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique EPS

Au secondaire

- Au cycle 3 : viser l'ASNS ; co-enseignement avec le premier degré possible (projet à monter)
- Au collège et lycée : prise en compte des non-nageurs pour viser l'ASNS

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION : Dimensions sécuritaires

	Bassin aquatique Règles générales	Bassin d'apprentissage 100 m ² - 1,3 prof	Bassin mobile 50 m ² - 1,5 prof	Bassin intégré aux établissements	Plan d'eau ouvert
Premier degré	<ul style="list-style-type: none"> • 4 m² par enfant • Accès à une bordure de bassin • Espace délimité si public • Surveillance par un personnel qualifié dédié uniquement à cette tâche • Taux d'encadrement spécifique selon le niveau de classe et le nombre d'élèves : agrément (regroupement possible de classes à faible effectif) 	P I U S / O U	Encadrement et surveillance par une personne qualifiée.	3 m ² par enfant Surveillance par un personnel qualifié ou PEPS.	Séances autorisées préalablement par l'IA-DASEN.
Second degré	<ul style="list-style-type: none"> • 5 m² par enfant • Accès à une bordure de bassin • Espace délimité si public • Surveillance par un personnel qualifié dédié uniquement à cette tâche • Encadrement défini par le chef d'établissement (sauf si professeur d'école ou si participation d'élèves du primaire : taux premier degré) 		Surveillance et encadrement par PEPS s'il est formé à l'utilisation du matériel de réanimation et de premier secours.	Encadrement et surveillance si 2 professeurs EPS titulaires du PSE1.	

Contribution de l'Ecole à l'aisance aquatique

Principaux éléments de la note de service du 28-02-2022 abrogeant la circulaire N°2017-127 du 22 août 2017

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION : Responsabilité des professeurs et intervenants

La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement, mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

L'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou, à défaut, d'un autre professeur.
Tout autre intervenant est sous la responsabilité de l'enseignant.

En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il revient à l'enseignant d'interrompre la séance.

Les intervenants seront agréés pour l'intervention suite à une session comprenant :

- enjeux pédagogiques,
- présentation de l'organisation générale,
- respect éthique, honorabilité et sécuritaire,
- vérification des compétences en natation.

Nécessité d'une convention entre l'IA-DASEN et la collectivité territoriale ou la structure.

La responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. L'article L. 911-4 du Code de l'éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves ; mêmes dispositions pour les personnes agréées.

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION : Rôle et place dans l'enseignement

Intervenant rémunéré

- Titulaire d'une carte professionnelle valide ou fonctionnaire avec mission dédiée.
- Autorisation par les autorités académiques.
- Enseignement de la natation.

Intervenant bénévole

- Agrément préalable (voir session).
- Autorisation par les autorités académiques.
- Assiste l'enseignant ou anime une situation préparée par l'enseignant.

Accompagnateur vie collective

- Pas d'agrément.
- Ne peut être isolé avec un élève.
- Autorisation du directeur
- Ne se trouvent pas sur le bassin.
- Cas des services civiques notamment.

Présence possible dans l'eau si l'organisation sécuritaire est vérifiée et contrôlée.

Accompagnateur vie collective

- ATSEM : peut participer à la séance ; ne fait pas partie du taux d'encadrement
- AESH : peut participer à la séance mais suit uniquement l'élève dont il a la charge ; ne fait pas partie du taux d'encadrement.

Cette déclinaison départementale est rédigée à partir des textes de référence suivants :

Pour une stratégie globale de lutte contre les noyades, rapport IGEN-IGJS n° 2019-51, juin 2019 <https://www.education.gouv.fr/pour-une-strategie-globale-de-lutte-contre-les-noyades-9800>

Note de service du 28 février 2022 paru au Bulletin officiel n° 9 du 3 mars 2022
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo9/MENE2129643N.htm>

Conférence de consensus 9 mars 2020 : Objets de la vie quotidienne
<https://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/info-sites/article/conference-de-consensus-18996>

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances
<https://eduscol.education.fr/1153/le-droit-l-education-pour-tous-les-enfants>

B.O.hors série no 7 du 23 septembre 1999 relatif aux sorties scolaires <https://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/default.htm>

Programmes cycles 2 et 3 : Bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015
<https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr.sti/files/textes/formations-collegetransversal/7529-programme-26-novembre-2015.pdf>

Programmes cycle 1 : BO n° 25 du 24 juin 2021 <https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>

L'article L. 911-4 du Code de l'éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000030254395/

Circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires
<https://www.education.gouv.fr/bo/1999/hs7/default.htm>

Ressources pédagogiques - site de la mission EPS 37 > Plan départemental de Natation

https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/enseignement_et_pedagogie_par_departement/enseignement_et_pedagogie_37/eps37/plan_departemental_de_natation/

Ressources EDUSCOL associées :

Cycle 1 : Explorer le milieu aquatique (p 20)

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Agir/44/5/Ress_c1_agir_obj2_456445.pdf

Cycle 2 : Adapter ces déplacements à des environnements variés

<https://eduscol.education.fr/document/15046/download>

Cycle 3 : Les ressources pour construire l'enseignement

Bâtir un module d'apprentissage le savoir nager

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/7/RA16_C3_EPS_CA2_bat_mod_nag_N.D_63036_7.pdf

Savoir nager : repères d'évaluation

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/9/RA16_C3_EPS_CA2_nag_rep_eval_N.D_63036_9.pdf

Travail plus spécifique de l'attendu « Nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EPS/36/8/RA16_C3_EPS_CA2_illus_1_N.D_630368.pdf

THEME 1 DECOUVERTE		GRANDE PROFONDEUR			
Déplacement en position horizontale		Objectif / Acquérir l'équilibre horizontal du nageur, tête immergée			
Descriptif <i>Toutes les situations ventrales nécessitent préalablement l'immersion de la tête</i>		Consignes et variantes	Organisation pédagogique Matériel & Sécurité	Compétences travaillées	Critères de réussites
Situation 1	Avec l'aide du pull boy, laisser remonter ses jambes pour atteindre l'horizontale en position ventrale	<i>Perpendiculairement (2 mains en appui) puis parallèlement (1 main en appui) au bord</i> Progressivement, et ce de plus en plus longtemps, essayer de se passer des appuis tout en gardant l'horizontalité	Au début, aide d'un camarade resté sur le bord et qui tient les mains	Passer de l'équilibre ventral à l'équilibre dorsal sans appui au mur ou au fond de la piscine ; Réaliser une glissée ventrale et dorsale, et se redresser ; En équilibre ventral et dorsal avec le pull boy, déplacer ses bras dans les différents plans	- Tenir chaque équilibre au moins 5s - Exécution lente (manière au choix) - Bras allongé vers l'avant - Tête immergée jusqu'au redressement - Glisser sur au moins 4 mètre - Maintien de l'horizontalité du corps pendant l'exécution - Exécution lente, pas de déplacement
Situation 2	Avec l'aide du pull boy, laisser remonter ses jambes pour atteindre l'horizontale en position dorsale	Idem mais uniquement parallèlement au bord	Veiller à l'extension de la tête le plus en arrière possible (regarder le plafond derrière soi)	Passer de l'équilibre ventral à l'équilibre dorsal sans appui au mur ou au fond de la piscine ; Réaliser une glissée ventrale et dorsale, et se redresser ; En équilibre ventral et dorsal avec le pull boy, déplacer ses bras dans les différents plans	- Tenir chaque équilibre au moins 5s - Exécution lente (manière au choix) - Bras allongé vers l'avant - Tête immergée jusqu'au redressement - Glisser sur au moins 4 mètre - Maintien de l'horizontalité du corps pendant l'exécution - Exécution lente, pas de déplacement
Situation 3	Avec l'aide du pull boy, apprendre à se redresser par un groupé du corps et passer de ventral à dorsal et réciproquement		Groupé du corps : flexion genoux sur la poitrine et flexion de la tête	Passer de l'équilibre ventral à l'équilibre dorsal sans appui au mur ou au fond de la piscine ; Réaliser une glissée ventrale et dorsale, et se redresser ; En équilibre ventral et dorsal avec le pull boy, déplacer ses bras dans les différents plans	- Tenir chaque équilibre au moins 5s - Exécution lente (manière au choix) - Bras allongé vers l'avant - Tête immergée jusqu'au redressement - Glisser sur au moins 4 mètre - Maintien de l'horizontalité du corps pendant l'exécution - Exécution lente, pas de déplacement
Situation 4	Avec l'aide du pull boy, se déplacer le long du bord en position ventrale	Bras libre - le long du corps - dans le prolongement du corps	Travailler sur des distances courtes de 10 à 15 mètres Veiller à l'espacement entre les élèves	Passer de l'équilibre ventral à l'équilibre dorsal sans appui au mur ou au fond de la piscine ; Réaliser une glissée ventrale et dorsale, et se redresser ;	- Tenir chaque équilibre au moins 5s - Exécution lente (manière au choix) - Bras allongé vers l'avant - Tête immergée jusqu'au redressement - Glisser sur au moins 4 mètre
Situation 5	Avec l'aide du pull boy, se déplacer le long du bord en position dorsale	Compter les appuis pour en faire le moins possible	Passer dans les deux sens pour faire varier le bras moteur	En équilibre ventral et dorsal avec le pull boy, déplacer ses bras dans les différents plans	- Maintien de l'horizontalité du corps pendant l'exécution - Exécution lente, pas de déplacement

THEME 2 INITIATION		GRANDE PROFONDEUR			
Exploration de l'espace proche		Objectif / Acquisition des premières sensations de propulsion Se repérer et s'orienter en position horizontale			
Descriptif <i>Deux situations de base</i>		Consignes et variantes	Organisation pédagogique Matériel & Sécurité	Compétences travaillées	Critères de réussites
<p>Avec une aide à l'équilibre au niveau des cuisses</p> <p>Acquérir d'abord la position de référence (PR)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allongement maximum - Bras dans le prolongement du corps 		<ul style="list-style-type: none"> - Position ventrale - Position dorsale 			
Situation 1	<p><u>Exploration des différents plans</u></p> <p>Depuis la PR, avec l'aide d'un pull boy, se déplacer les bras tendus dans l'eau pour arriver les bras le long du corps et retour à la PR</p> <ul style="list-style-type: none"> - En surface sur le plan horizontal - En profondeur sur le plan vertical 	<p>Exécution très lente ne devant pas perturber l'équilibre ni provoquer de déplacement.</p> <p>Relâchement musculaire maximum.</p> <p>Faire plusieurs allers et retours successivement.</p> <p>En ventral et dorsal.</p> <p>Bras simultanément, puis alternatifs.</p> <p>Quand l'exercice est maîtrisé, greffer la respiration en soufflant lentement pendant le déplacement des bras et inspirer lorsqu'ils sont le long du corps.</p>	<p>Le pull boy peut être remplacé par une planche, l'équilibre est alors beaucoup plus instable (planche, frite..).</p> <p>Exercices statiques à répéter souvent, mais ne pas faire durer trop longtemps</p>	<p>En équilibre ventral et dorsal avec le pull boy, déplacer ses bras dans les différents plans ;</p> <p>Parcourir 15 mètres sur le ventre à l'aide des jambes en utilisant les bras seulement pour placer l'inspiration ;</p> <p>Parcourir 15 mètres sur le ventre à l'aide des jambes en utilisant les bras seulement pour placer l'inspiration ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'horizontalité du corps pendant l'exécution - Exécution lente, pas de déplacement - Oreille dans l'eau - Corps à l'horizontal - Bras alternatifs ou simultanés - Régularité et continuité du déplacement - Tête immergée le plus longtemps possible - Corps à l'horizontal - Bras vers l'avant dans le prolongement du corps
Situation 2	<p>Loin du corps et près du corps</p> <p>Depuis la PR, avec l'aide d'un pull boy pour l'équilibre, se déplacer les bras tendus à la surface de l'eau pour arriver les bras le long du corps, et le retour à la PR en passant les bras le plus près possible du corps</p>	<p>Même principe que la situation précédente.</p> <p>En plus, possibilité de mouvements contraire avec le trajet loin du corps et le retour près du corps puis inversement</p>			

THEME 3 INITIATION		GRANDE PROFONDEUR			
Déplacement à l'aide des bras		Objectif / Acquérir des sensations de propulsion par les membres supérieurs			
Descriptif <i>Important : Les actions de bras ne doivent pas perturber l'équilibre horizontal</i>		Consignes et variantes	Organisation pédagogique Matériel & Sécurité	Compétences travaillées	Critères de réussites
Situation 1	En position horizontale, tête immergée, avec une aide à l'équilibre <ul style="list-style-type: none"> - vers l'avant - vers l'arrière 	Travail simultané des bras ; Veiller au maintien de l'horizontalité du corps ; En ventral puis en dorsal.	Travailler sur des distances courtes ; Comparer les solutions ; Essayer de faire comme les autres ; Choisir les plus efficaces	Parcourir 15 mètres sur le dos uniquement avec les bras, avec matériel de flottaison au niveau des cuisses avec le retour des bras dans l'eau ;	<ul style="list-style-type: none"> - Oreille dans l'eau - Corps à l'horizontal - Bras alternatifs ou simultanés - Régularité et continuité du déplacement - Tête immergée le plus longtemps possible - Corps à l'horizontal - Bras vers l'avant dans le prolongement du corps - Expiration continue et complète, tête dans l'eau - Rythme correct - Cerceau immergé à 50cm sous l'eau à 2m du bord
Situation 2	Depuis la PR ventrale, avancer puis reculer par des actions alternatives de bras	Continuité des actions motrices et du déplacement ; Les bras restent toujours dans l'eau.	Travailler sur des distances courtes	Parcourir 15 mètres sur le ventre à l'aide des jambes en utilisant les bras seulement pour placer l'inspiration ;	
Situation 3	Depuis la PR, tirer l'eau puis la pousser vers les cuisses et se laisser glisser après la poussée	Rechercher l'amplitude maximum ; L'action motrice doit être en accélération ; Le retour des bras se fait dans l'eau quand la glissée est terminée ; En ventral et en dorsal ; En simultané puis en alternatif.	Des observateurs peuvent <ul style="list-style-type: none"> - Compter le nombre de cycles pour parcourir une distance ; - Comparer l'efficacité de deux élèves ; - Comparer la phase active (traction poussée) et la phase passive (retour des bras). 	Se déplacer sur 15 mètres, sur le ventre avec le pull boy par un mouvement de bras simultané (brasse) et en inspirant seulement tous les 3 cycles ; S'immerger, puis réaliser une coulée ventrale pour passer dans un cerceau immergé, et parcourir 15 mètres en surface en autonomie	

THEME 4 INITIATION		GRANDE PROFONDEUR			
Déplacement à l'aide des jambes		Objectif / Acquérir des sensations d'appuis dans l'eau pour se déplacer			
Descriptif <i>Dans toutes les situations : Allongement dans l'eau les bras devant, l'immersion de la tête et expiration dans l'eau.</i>		Consignes et variantes	Organisation pédagogique Matériel & Sécurité	Compétences travaillées	Critères de réussites
Situation 1	Après une poussée depuis le mur, aller le plus loin possible, la tête dans l'eau avec action des jambes avec un mouvement alternatif et/ou simultané	Sous l'eau ou à la surface ; Avec la planche à bout de bras ou sans planche	Faire observer, comparer l'efficacité des différents mouvements de jambes ; Observer et comparer l'efficacité par rapport à l'allongement sur l'eau et la position de la tête	Parcourir 15 mètres sur le ventre à l'aide des jambes en utilisant les bras seulement pour placer l'inspiration ; Depuis la position groupée ou verticale bras le long du corps, descendre d'un mètre sous l'eau par expiration complète, sans aucun mouvement	<ul style="list-style-type: none"> - Tête immergée le plus longtemps possible - Corps à l'horizontal - Bras vers l'avant dans le prolongement du corps - Descente lente et de longue durée - Aucun mouvement pendant la descente - On doit voir les bulles
Situation 2	En équilibre ventral, explorer tous les types de mouvements de jambes pour se déplacer	Battements simultanés en dauphin ou alternatifs ; Ciseaux simultanés de brasse ou alternatifs en rétro-pédalage ; Aide d'une planche à bout de bras	Observation des solutions ; Courses, concours de vitesse, de distance ; Compter le nombre de mouvements	S'immerger, puis réaliser une coulée ventrale pour passer dans un cerceau immergé, et parcourir 15 mètres en surface en autonomie Se déplacer 25 mètres sur le ventre, librement, tête immergée avec une respiration rythmée ;	<ul style="list-style-type: none"> - Cerceau immergé à 50cm sous l'eau à 2m du bord - Expiration continue tête dans l'eau - Inspiration brève et reprise immédiate de l'expiration - Respiration ne perturbant ni l'équilibre horizontal, ni le rythme des mouvements
Situation 2 bis	En équilibre dorsal, explorer tous les types de mouvements de jambes pour se déplacer	Aide possible avec une planche sous la tête, sur le ventre ou à bout de bras		Parcourir 15 mètres sur le ventre à l'aide des jambes en utilisant les bras seulement pour placer l'inspiration ; S'immerger, puis réaliser une coulée ventrale pour passer dans un cerceau immergé, et parcourir 15 mètres en surface en autonomie Se déplacer 25 mètres sur le dos librement ;	<ul style="list-style-type: none"> - Tête immergée le plus longtemps possible - Corps à l'horizontal - Bras vers l'avant dans le prolongement du corps - Cerceau immergé à 50cm sous l'eau à 2m du bord - Expiration continue tête dans l'eau - Inspiration brève et reprise immédiate de l'expiration - Respiration ne perturbant ni l'équilibre horizontal, ni le rythme des mouvements - Horizontalité du corps
Situation 3	En équilibre ventral, avec pull boy, avancer en plaçant ses pieds en canard et en appuyant sur l'eau avec un mouvement simultané	Planche à bout de bras inspiration libre ; Sans planche, inspiration tous les trois mouvements à l'aide des bras ; Supprimer progressivement le pull boy	Exercice permettant de sentir la nécessité de fixer l'articulation de la cheville et le placement respiratoire	Parcourir 15 mètres sur le ventre à l'aide des jambes en utilisant les bras seulement pour placer l'inspiration ; Se déplacer 25 mètres sur le ventre, librement, tête immergée avec une respiration rythmée ;	<ul style="list-style-type: none"> - Tête immergée le plus longtemps possible - Corps à l'horizontal - Bras vers l'avant dans le prolongement du corps ; - Expiration continue tête dans l'eau - Inspiration brève et reprise immédiate de l'expiration - Respiration ne perturbant ni l'équilibre horizontal, ni le rythme des mouvements

THEME 5 INITIATION		GRANDE PROFONDEUR			
Coulée et plongeon		Objectif / Maîtriser le placement à l'horizontale après une poussée des jambes			
Descriptif		Consignes et variantes	Organisation pédagogique Matériel & Sécurité	Compétences travaillées	Critères de réussites
Situation 1	Réaliser une coulée <ul style="list-style-type: none"> - s'enfoncer sous l'eau, - se placer groupé contre le mur, pousser le mur 	<p><u>S'enfoncer sous l'eau</u> Donner des repères de profondeur à l'élève ; à partir de l'échelle, à l'aide d'un camarade, seul..</p> <p><u>Sous l'eau, il faut</u> Se grouper en mettant les pieds contre le mur ; Placer les bras devant, dos plat <u>Pousser le mur les bras devant et s'allonger</u> Rechercher la poussée la plus complète possible en s'allongeant le temps sous l'eau, en éloignant les repères à franchir</p>	Travail possible dans la largeur du bassin ou en petite profondeur Travailler par deux, l'observateur renseigne son camarade sur le placement, la profondeur de la coulée et son horizontalité	Depuis la position groupée ou verticale bras le long du corps, descendre d'un mètre sous l'eau par expiration complète, sans aucun mouvement S'immerger, puis réaliser une coulée ventrale pour passer dans un cerceau immergé, et parcourir 15 mètres en surface en autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Descente lente et de longue durée - Aucun mouvement pendant la descente - On doit voir les bulles - Cerceau immergé à 50cm sous l'eau à 2m du bord
Situation 2	Entrée dans l'eau la tête la première à l'aide de matériel	Se laisser glisser tête la première du toboggan ; Se laisser glisser tête la première d'un tapis incliné, posé sur le bord ou un plot ; En position ventrale et dorsale	Réglementer les passages pour éviter les collisions dans l'eau	Plonger depuis le bord ;	<ul style="list-style-type: none"> - Entrée par la tête - Qualité de l'impulsion
Situation 3	Entrer dans l'eau tête la première <ul style="list-style-type: none"> - assis sur la première marche de l'échelle, - assis sur le bord de la piscine, - accroupi, - sur deux genoux au sol, puis un genou, - debout les jambes de plus en plus tendues, - du plot 	Bien coincer la tête entre les bras pour qu'elle ne se redresse pas au dernier moment Placer le menton collé sur la poitrine Se laisser déséquilibrer avant de pousser Debout ; agripper le bord avec les orteils		Plonger depuis le bord ;	<ul style="list-style-type: none"> - Entrée par la tête - Qualité de l'impulsion
Situation 4	Plonger au-delà d'une limite, pour traverser un cerceau, par-dessus un obstacle	Pousser complètement pour rentrer dans l'eau jambes tendues, S'allonger au maximum, tête maintenue par les bras Parcourir la plus grande distance possible sous l'eau en conservant l'allongement maximum		Plonger depuis le bord ;	<ul style="list-style-type: none"> - Entrée par la tête - Qualité de l'impulsion

THEME 6 PERFECTIONNEMENT		GRANDE PROFONDEUR			
Respiration		Objectif / Acquérir une expiration aquatique longue et continue pour obtenir une inspiration brève			
Descriptif		Consignes et variantes	Organisation pédagogique Matériel & Sécurité	Compétences travaillées	Critères de réussites
Situation 1	En position ventrale, avec aide, les bras en extension Effectuer 2 cycles de bras simultanés (traction – poussée) en plaçant l'inspiration quand les bras sont aux cuisses Retour aquatique des bras.	Augmenter l'amplitude du mouvement de bras. Augmenter le nombre de cycle de bras. Aide du pull boy et de la planche sous le ventre. Variante par retour aérien des bras. Effectuer aussi la situation en position dorsale			<ul style="list-style-type: none"> - Expiration continue et complète, tête dans l'eau - Rythme correct - Expiration continue tête dans l'eau - Inspiration brève et reprise immédiate de l'expiration - Respiration ne perturbant ni l'équilibre horizontal, ni le rythme des mouvements
Situation 2	En ventral, avec pull boy, un bras dans le prolongement du corps, effectuer 3 mouvements avec l'autre bras en plaçant l'inspiration quand la main touche la cuisse. Retour aquatique du bras.	Changer le bras moteur. Inspiration toujours du côté du bras moteur. Rechercher la continuité des actions motrices (plus d'arrêt au moment de l'inspiration). Dégager la tête au minimum. Variante par retour aérien du bras moteur. Effectuer aussi la situation en position dorsale.		Se déplacer sur 15 mètres, sur le ventre avec le pull boy par un mouvement de bras simultané (brasse) et en inspirant seulement tous les 3 cycles ;	
Situation 3	En ventral, avec pull boy, bras en extension : effectuer des mouvements de bras alternatifs en plaçant l'inspiration tous les 3 mouvements, quand le bras est à la cuisse. Retour aquatique des bras. Inspiration alternée gauche - droite	Idem situation 2		Se déplacer 25 mètres sur le ventre, librement, tête immergée avec une respiration rythmée ;	
Situation 4	En ventral, avec pull boy, bras en extension : enchaîner 3 cycles de bras simultanés, puis 3 cycles de bras alternatifs, placer l'inspiration quand les bras sont aux cuisses. Retour aquatique des bras.	Le travail en simultané facilite l'équilibre et l'intégration des schémas moteurs. Variante par retour aérien des bras. Effectuer aussi la situation en position dorsale.			
Situation 4	En équilibre dorsal, planche tenue sur les genoux, « shooter » l'eau en battements alternatifs sans soulever la planche	Les genoux ne doivent pas toucher la planche pendant le battement ; Se donner un rythme respiratoire Idem sans planche, les bras en extension	Exercice permettant de sentir le battement à partir de la hanche, genou fixe	Se déplacer 25 mètres sur le dos librement ;	

THEME 7 PERFECTIONNEMENT		GRANDE PROFONDEUR			
Jeux à dominante de propulsion		Objectif / Expérimenter, réinvestir sous forme ludique les éducatifs liés à la recherche d'efficacité dans les déplacements			
Descriptif		Consignes et variantes	Organisation pédagogique Matériel & Sécurité	Compétences travaillées	Critères de réussites
Situation 1	<u>Le tandem</u> Par deux, le premier se propulse seulement avec les bras, le second est agrippé à ses chevilles et avance uniquement avec les jambes. Même catégorie de nage	Idem en changeant le mode de nage Idem en mélangeant les nages		Se déplacer 25 mètres sur le ventre, librement, tête immergée avec une respiration rythmée ; Se déplacer 25 mètres sur le dos librement ;	- Expiration continue tête dans l'eau - Inspiration brève et reprise immédiate de l'expiration - Respiration ne perturbant ni l'équilibre horizontal, ni le rythme des mouvements - Horizontalité du corps
Situation 2	<u>Le duo</u> Nager côte à côte en se tenant par une main. Même catégorie de nage	Idem en changeant le mode de nage Idem avec courses par équipe			
Situation 3	<u>Le facteur</u> Transporter un objet sans que celui-ci ne le touche	Idem en changeant le mode de nage Idem avec relais par équipe			
Situation 4	<u>Les sauveteurs</u> Transporter un camarade placé en équilibre dorsal à 2, 3 ou plus	Attribuer des points ou des handicaps selon les performances départs décalés, suppression d'un appui de bras ou de pieds			
Situation 5	<u>Le rallye</u> Effectuer un parcours aménagé avec obstacles en surface, récupération d'objets, passage en propulsion imposée...	Attribuer des points ou des handicaps selon les performances départs décalés, suppression d'un appui de bras ou de pieds			
Situation 6	<u>Le pirate</u> Nager le plus vite possible en ayant bras un bras en extension qui ne peut agir	Idem en changeant le mode de nage Idem en bloquant jambe, puis tout un côté			
Situation 7	<u>La diagonale</u> Nager le plus vite possible en croisant les surfaces d'appui, bras gauche et jambe droite. Garder les autres membres en équilibre horizontal.	Idem en changeant le mode de nage Idem en relais par équipe			